

Paris va simplifier la vie des associations et clubs sportifs parisiens

Anne Hidalgo, Maire de Paris, a invité mardi soir plus de 600 associations et clubs sportifs parisiens à l'Hôtel de Ville, pour rendre hommage à leur action et leur annoncer une série de mesures qui vont « simplifier la vie » de ces structures.

C'était une grande première : mardi soir, plus de 600 associations et clubs sportifs parisiens étaient invités par Anne Hidalgo à l'Hôtel de Ville. Objectif de la Maire de Paris : les remercier pour leur rôle essentiel en faveur du dynamisme de la ville, mais aussi leur annoncer une série de mesures concrètes qui vont « simplifier la vie » de ces structures.

« Nous nous sommes engagés, avec le mouvement sportif, dans la candidature pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Cette candidature est un formidable outil pour développer le sport à Paris et accompagner le mouvement sportif dans tous ses projets », a souligné Jean-François Martins, adjoint à la Maire en charge des sports, en ouverture de l'événement.

« Dans cette logique, Anne Hidalgo a souhaité que nous élaborions un plan de simplification de la vie des associations sportives, qui va faciliter leur quotidien, alléger leurs démarches et leurs procédures administratives, lever les freins à l'engagement bénévole, renforcer le lien de confiance qu'elles ont avec la Ville, sans oublier améliorer l'accueil et la qualité du service proposé aux Parisiens », a-t-il annoncé.

Suite à l'annonce de ce plan par la Maire de Paris lors de ses vœux le 6 janvier dernier, la reconduction tacite, pour la saison 2016-2017 des créneaux des associations dans les équipements sportifs de la Ville a déjà été mise en œuvre. Cette décision est la première d'une série de mesures phares et très attendues par ces acteurs.

Mardi soir, Anne Hidalgo et Jean-François Martins se sont engagés à :

- 1. Etendre la durée d'attribution des créneaux d'accès aux équipements sportifs d'un an à deux ans**, afin d'alléger les démarches des associations et leur donner plus de prévisibilité et de sécurité dans leur activité.

2. **Favoriser la résidentialisation des associations**, afin de leur permettre de prendre une part active dans la gestion des équipements sportifs et de faciliter le développement de leur projet sportif.
3. **Créer des comités de clubs** à l'échelle de quelques équipements qui se réuniront une à deux fois par an autour de la vie de l'équipement, afin de favoriser les échanges entre les acteurs sportifs locaux, institutionnels et associatifs.
4. **Réaffirmer le rôle des associations et des comités dans le cadre des animations sportives de la ville** : animations pendant les vacances scolaires, dans l'espace public, dispositifs spécifiques seniors, sport-santé et familles, ateliers périscolaires notamment.
5. **Accélérer l'optimisation des équipements sportifs** en poursuivant l'élargissement des créneaux mis à disposition en soirée dans les équipements sportifs et équipements sportifs scolaires, afin de donner davantage d'autonomie aux associations.
6. **Développer le bénévolat et favoriser la prise de responsabilités dans les associations.**
7. **Faire bénéficier des innovations technologiques des start-ups du Tremplin**, dont beaucoup proposent des solutions visant à simplifier la vie des associations et la gestion des équipements sportifs.

Au printemps 2016, circonscription par circonscription, des rencontres avec les associations sportives seront organisées par les Maires d'arrondissements et la direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris, afin d'échanger sur la mise en œuvre de cette réforme. Un document de synthèse sera remis aux acteurs concernés avant l'été 2016.

Contact presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61